

GREYE

Mon village

MAGAZINE D'INFORMATION
COMMUNAL
DECEMBRE 2020



MESSAGE DU BOURGMESTRE

C'est entre obscurité et lumière, c'est-à-dire entre la situation sanitaire catastrophique que nous avons traversée et l'espoir de la magie de Noël que je reprends la plume pour m'adresser à vous.

Le moins que l'on puisse dire est que cette crise qui s'inscrit dans la durée, commence à peser sur le moral de chacun : quasi 10 mois que ce satané virus a transformé nos vies et restreint nos libertés.

Autour de nous, ce sont des collègues, des voisins, des amis et même des membres de notre famille qui ont été touchés, nous rappelant que nous sommes tous vulnérables. Le pire s'est produit pour certains... mais, espoir : nous sortons à nouveau de ce pic avec en prime le fameux vaccin qui s'annonce!

La vigilance ne doit cependant pas s'estomper car la fiambée, nous l'avons vu peut à tout moment se réactiver. Il convient donc de respecter à la lettre les règles qui nous sont imposées afin d'éviter une troisième vague qui outre le danger sanitaire plongerait encore plus profondément nos indépendants, artistes, notre pays, notre planète dans un gouffre économique sans précédent depuis la dernière guerre mondiale.

Parce que nous voulons à nouveau embrasser les gens que nous aimons, parce que nous voulons à nouveau partager des moments joyeux en famille, entre amis, parce que nos aînés ont besoin de nous voir, parce que nos jeunes doivent reprendre normalement le chemin de l'école, parce que chacun doit pouvoir retrouver son activité professionnelle, parce que nous voulons à nouveau fêter les mariages et entourer les défunts, parce que nous voulons recommencer à voyager, à projeter, à danser et à rêver, ne relâchons pas. En plus d'applaudir nos soignants et tous les professionnels qui ont maintenu leurs activités, soutenons-les en respectant les gestes barrières et en envisageant sereinement une vaccination possible : l'éradication est proche !

Les fêtes que nous rêvions encore il y a peu, comme par le passé, ne nous sont pas encore accessibles librement même si un léger relâchement est permis ; ne mettons pas le futur en péril...

Par contre, laissons notre créativité prendre le dessus afin de laisser la magie de Noël s'opérer différemment... Nous avons lancé une invitation à décorer et illuminer la façade : il fera bon se balader chaque soir dans notre belle commune. Transmettons la lumière afin de réchauffer nos cœurs, demain sera meilleur !

... Adaptons-nous pour nous retrouver ENSEMBLE l'an prochain.

Le Bourgmestre,
Jean-Marc Daerden



Et à l'administration communale, comment ça se passe ?

Pour les mesures liées au COVID pour lesquelles, je vous le rappelle, nous avons travaillé de concert avec les bourgmestres de l'arrondissement Huy-Waremme, et dans le respect des instructions transmises sous forme d'arrêtés ministériels et du Gouverneur, des aménagements particuliers ont été mis en place au sein de notre administration communale et de la voirie :

- Télétravail pour certains
- Présence alternée au service population
- Vidéoconférence
- Horaires décalés pour nos ouvriers

Sommaire

Édito	3
Communications importantes	4
Police	6
Environnement	8
Vie communale	9
Oreye au fil des saisons	13
Focus	15
Le grand livre	18
Actualité	19

Communications importantes



Services communaux

En cette période de crise sanitaire, l'Administration communale s'adapte pour continuer à proposer ses services en toute sécurité.

Le service population reste ouvert. Cependant, nous vous demandons de privilégier les contacts par téléphone ou par mail avant de vous déplacer.

Nos autres services vous reçoivent uniquement sur rendez-vous.

État civil :
sandrine.collignon@oreye.be - 019/338 955

Urbanisme :
benedict.monfort@oreye.be - 019/338948

Travaux :
marc.pint@oreye.be - 019/338951 ou 0486/676495

Pour toute autre information contactez le service population
brigitte.techeur@oreye.be - pierre.huard@oreye.be
019/67 70 43

Le masque est obligatoire au sein de l'Administration communale.

Veillez à garder vos distances sociales. Du gel hydroalcoolique est mis à votre disposition à l'entrée.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE NOS BUREAUX

Nous vous informons que durant la période des fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés à la population les 24 et 25 décembre ainsi que les 31 décembre et 1^{er} janvier 2021.

Exceptionnellement, nos bureaux seront ouverts de 08h à 12h uniquement du 21 au 23 décembre inclus et du 28 au 30 décembre inclus.

DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL



Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que l'administration communale dispose de quelques exemplaires supplémentaires.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

La collecte des sapins de Noël aura lieu le 7 janvier prochain

Comme chaque année, après la période des fêtes de fin d'année, la commune, en collaboration avec Intradel, organise la collecte des sapins de Noël.

Pour être certains que votre sapin soit collecté, nous vous invitons à respecter les consignes suivantes :

- Uniquement les sapins naturels
- Pas de boule, guirlande, neige artificielle
- Pas de pot, de croix en bois ou de clou.

Attention : tout sapin non repris devra être évacué par vos soins. Merci de votre collaboration !



Collecte de sang

STOCKS DE SANG CRITIQUES

APPEL À TOUS LES GROUPES SANGUINS VENEZ SANS TARDER !



À l'heure actuelle, aucun médicament ne peut se substituer au sang humain ou à ses composants. Le sang humain est donc toujours un produit irremplaçable. Chaque jour, des centaines de malades ou accidentés ont besoin d'une transfusion pour survivre et guérir.

C'est pour cela que nous avons besoin de votre générosité et de vos dons au quotidien !

En particulier en cette période de pandémie...



Plan froid

LE CPAS EST LÀ POUR VOUS !

La période hivernale se manifeste déjà et les frimas de l'hiver s'installent à nos portes. Les conséquences de ces conditions climatiques peuvent parfois s'avérer dramatiques pour les personnes les plus sensibles et les plus isolées, en particulier pour les plus âgées d'entre-nous.

Afin de prévenir ce type de risques au sein de notre commune, nous mettons en oeuvre un service d'appel téléphonique spécial durant la période comprise entre le 1^{er} novembre et le 31 mars.

Lors des journées particulièrement froides, un agent de la Zone de Secours Hesbaye contactera par téléphone les personnes s'estimant plus vulnérables en cette période.

Si tel est votre cas, nous vous invitons à en faire expressément la demande au CPAS, rue de la Westrée, 7 ou en téléphonant au 019 / 67 77 15 ou 019 / 56 70 89;

Nous serons ainsi informés de votre éventuel besoin de surveillance.



Nous n'oublions pas les seniors



Face à l'épidémie de coronavirus, nos habitudes ont été chamboulées de façon drastique. Les personnes les plus fragiles doivent observer un confinement strict, et supprimer les contacts physiques avec les proches ou toute autre personne pour éviter d'être contaminée ou de les contaminer. Une situation qui nécessite des aménagements sociaux, et de nouvelles habitudes.

En tant qu'Échevine du Troisième âge, la qualité de vie de nos seniors est une priorité pour moi !

Ainsi, si vous êtes isolé, que vous avez besoin d'une aide quelconque, n'hésitez pas à prendre contact avec moi.

Ensemble, nous trouverons des solutions !

Marie-Christine WARNANT - Échevine du Troisième âge
Tél : 0473 88 34 22 - Email : marie-christine.warnant@oreye.be



Aide chauffage

En cette période de fin d'année où les grands froids sont de plus en plus fréquents, il est bon de vous rappeler qu'une intervention financière dans votre facture de chauffage peut vous être octroyée si vous appartenez à une des catégories suivantes :

- Les personnes bénéficiaires du statut BIM (ex VIPO) ou OMNIO ;
- Les personnes à faibles revenus (inférieurs à 19566,25 € bruts majorés de 3622,24 € par personne à charge) ;
- Les personnes endettées (qui bénéficient d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes).

Pour plus d'informations concernant ces aides, les permanences chauffage ont lieu les lundis et mercredis de 13h30 à 16h au CPAS d'Oreye, rue de la Westrée 7 4360 OREYE. (la prise de rendez-vous est obligatoire). Le CPAS est également à votre disposition pour de plus amples informations au numéro de téléphone suivant : 019/67 77 15

Opération de Solidarité

Les «Boîtes à vivre» du 14 au 18 décembre

L'idée :

Remplir une boîte à chaussures de produits d'entretien et d'hygiène, de denrées non périssables, de nourriture sèche pour animaux, de jouets, ... qui seront redistribués aux plus démunis.

Vous souhaitez participer ?

Préparez vos boîtes et déposez-les au CPAS d'Oreye (rue de la Westrée 7)

Du 14 au 18 décembre de 8h00 à 16h00



Police locale



RAPPEL : Règles pour les cyclistes dans les rues à sens unique

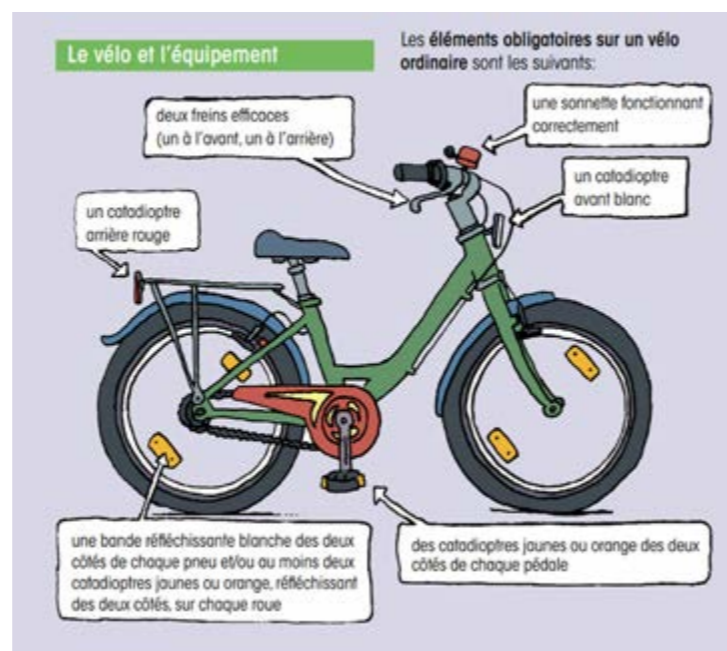
Pour être ouvert aux cyclistes à contresens, un sens unique doit obligatoirement être muni de la signalisation prévue par le code de la route (voir illustration).

Si les panneaux additionnels ne sont pas placés, les cyclistes ne sont pas autorisés à emprunter le sens interdit !

Quelques règles à connaître



Le saviez-vous ?



Code de la route couloir de secours



Changement dans notre code de la route depuis le 1er octobre 2020 avec l'obligation de créer des couloirs pour laisser passer les services de secours dans les bouchons routiers.

À retenir, lors d'embouteillages :

- Lorsque la voie publique comprend une chaussée composée de deux bandes de circulation, les conducteurs qui circulent sur la bande de gauche serrent à gauche et les conducteurs qui circulent sur la bande de droite serrent à droite de manière à créer entre eux un couloir de secours
- Lorsque la voie publique comprend une chaussée composée de plus de deux bandes de circulation, le cas d'une autoroute par exemple, les conducteurs qui circulent sur la bande de gauche serrent à gauche et ceux qui circulent sur les autres bandes serrent à droite, de manière à créer un couloir de secours à côté de la bande de gauche.



ARNAQUE AU DIGIPASS

Le digipass, ce petit appareil qui génère pour vous une signature électronique afin d'authentifier vos transactions financières, doit être utilisé avec une certaine vigilance. Certains arnaqueurs peuvent vous demander de faire des manipulations avec ce boîtier : attention PRUDENCE !

Notre principal conseil est :

- NE JAMAIS COMMUNIQUER LE CODE SIGNATURE reçu sur le digipass à qui que ce soit.

Aussi :

- Pour obtenir un remboursement, vous devez uniquement communiquer votre numéro de compte. Il n'y a aucune manipulation à faire avec votre digipass.

- Pour effectuer un paiement en ligne, vous devez manipuler votre digipass. Mais, le code signature doit être inscrit par vous-mêmes via votre PC ou smartphone sur une plateforme de paiement sécurisée.

Si vous pensez avoir été victime d'une arnaque, n'hésitez pas à vous présenter au bureau de police afin de faire une déclaration.

Pour répondre aux mesures du gouvernement fédéral prises lors du dernier Conseil national de sécurité, les feux d'artifices durant les fêtes de fin d'année sont interdits.



Petit rappel quant à l'entretien des abords de votre habitation

L'hiver est à nos portes. Afin d'assurer la sécurité des piétons, des services postaux ainsi que des autres usagers, pensez à entretenir les abords de votre habitation !

Par temps de gel, les accotements sont très dangereux, il suffit d'un moment d'inattention pour chuter et souvent se faire très mal...



Pensez donc à ne pas laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique, cela peut avoir de graves conséquences.

En cas de chute de neige ou de formation de verglas, n'oubliez pas que vous devez veiller à ce qu'il y ait un espace suffisant devant votre propriété pour permettre le passage des piétons, cet espace doit être déblayé et non glissant.

Merci de respecter ces quelques règles de savoir vivre reprises dans le Règlement de police.



NOURRISSEZ LES OISEAUX !

Il est de plus en plus rare pour les oiseaux de trouver des lieux de nidification naturels (arbres creux, trous...). Il leur est donc difficile de se reproduire. Afin d'aider à leur protection, vous pouvez installer des nichoirs à oiseaux dans votre jardin.

Même lors des hivers assez doux, il est utile de nourrir les oiseaux car leurs ressources alimentaires "naturelles" (graines laissées sur pied dans les cultures, baies dans les arbustes...) ont tendance à diminuer. Ce sera ainsi l'occasion d'observer des espèces qui, le reste de l'année, ne s'approchent pas des maisons ou sont discrètes.

Vous assisterez ensuite avec un grand plaisir au spectacle que vous offriront les oiseaux.

Surtout, n'arrêtez jamais en plein froid un nourrissage commencé, les oiseaux devenus dépendants seraient condamnés.

Sauvetage du Châtaigner d'Otrange

Chefs-d'œuvre de la nature, le châtaigner d'Otrange en impose par sa taille. Il s'agit d'un arbre remarquable, certainement le plus ancien de notre commune ! S'il pouvait parler, il nous en conterait...

Fragilisé au niveau des racines, le colosse avait besoin d'être secouru. Afin de consolider sa base, notre équipe de voirie a placé des «L» en béton silex afin de soutenir les terres. Il pourra ainsi, espérons-le, faire rêver les promeneurs passionnés d'histoire.

Un kilomètre de haies plantées à Oreye

Il y a 30 ans, on a supprimé beaucoup d'éléments naturels. L'arasage des talus, le comblement de mares, l'arrachage des arbres et des haies ont eu un impact important sur le paysage, la biodiversité et les inondations.

On se rend compte aujourd'hui que ces éléments sont importants pour la nature et la société. Voilà pourquoi on essaie de les retrouver dans nos campagnes. Parmi ces différents éléments naturels, qui ont tous leur importance, la haie est particulièrement bénéfique à l'environnement.

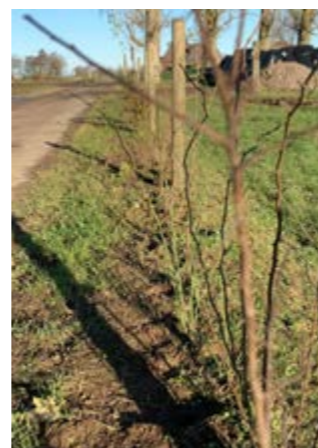
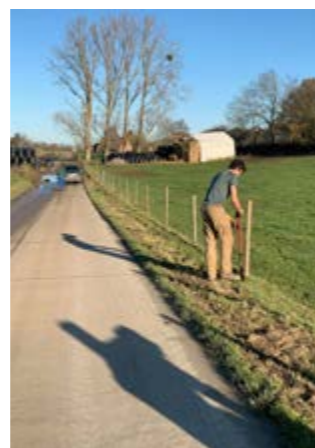
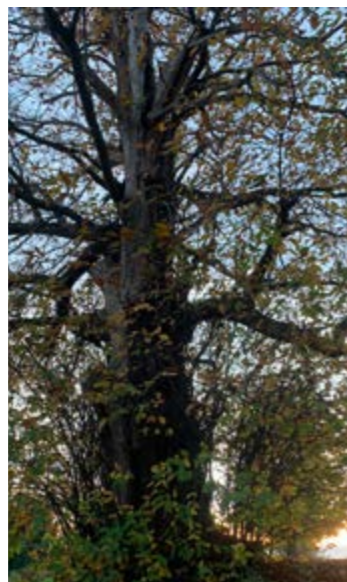
Elle peut : délimiter les propriétés, couper le vent et augmenter le rendement des cultures, fixer le sol et empêcher l'érosion, jouer un rôle de barrage filtrant face aux coulées boueuses, régénérer l'humus et donc la qualité du sol, abriter le bétail, structurer le paysage, jouer le rôle de corridor écologique, et fournir nourriture et abris à la faune sauvage.

La haie est donc le partenaire idéal pour nos agriculteurs !

Chez nous, en novembre dernier, le GAL «Jesuishes-bignon», s'est chargé de planter un kilomètre de haies le long du Chemin des peupliers !

Il s'agit de 9 essences différentes qui seront mélangées afin de former une belle haie colorée.

Merci au GAL et aux agriculteurs partenaires pour cette belle initiative.



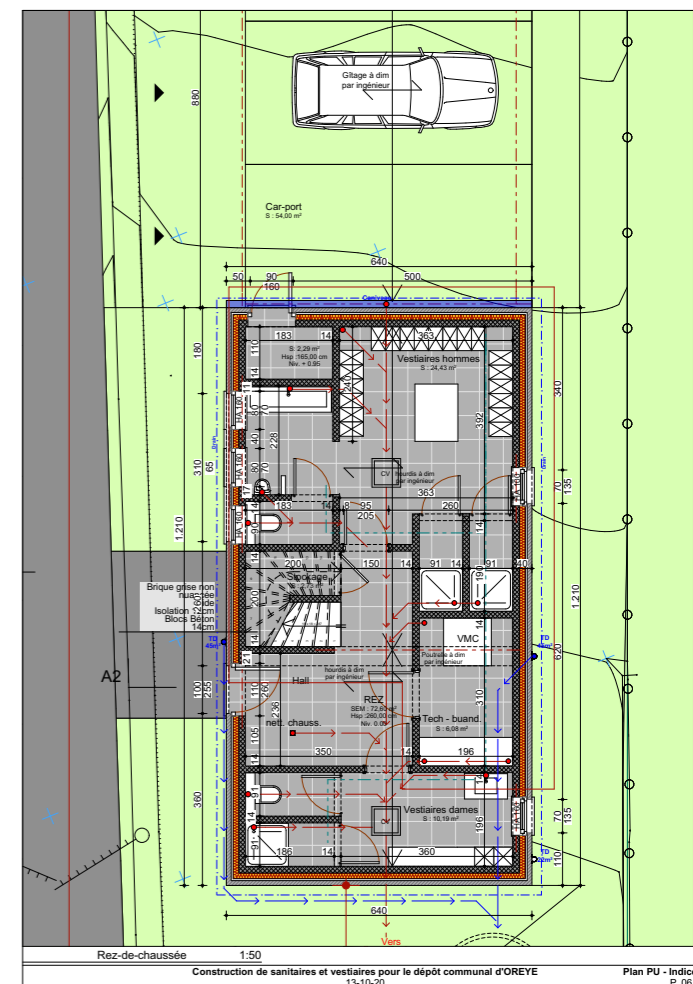
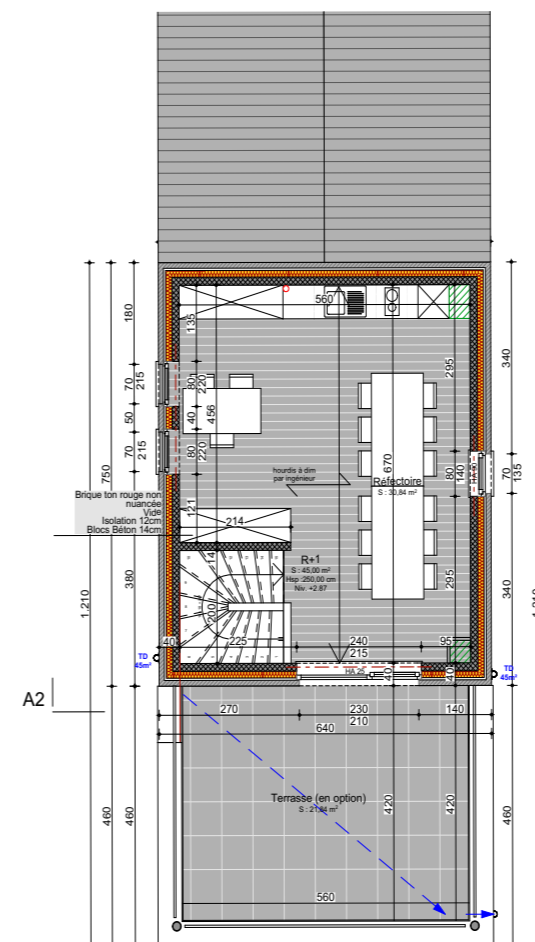
Découvrez le futur bâtiment de la voirie

La construction de notre nouveau bâtiment de voirie est sans doute le projet n°1 pour 2021 avec un budget de 200.000€ pour sa réalisation.

Ce projet consiste en la création d'un nouveau bâtiment qui viendrait en complément du hangar communal et servirait principalement pour le personnel. L'ancien n'étant plus adapté aux mesures sanitaires actuelles, il était devenu indispensable d'envisager cette construction.

Au rez-de-chaussée, il y aura des vestiaires, des WC et douches pour les hommes et les femmes. À l'étage, on aura un réfectoire avec une cuisine et un bureau pour le brigadier.

La demande de permis d'urbanisme a été introduite à la Région wallonne. Nous espérons obtenir l'autorisation au plus vite.



Campagne de stérilisation des chats errants

On entend par chat errant un chat sans maître, souvent retourné à l'état sauvage, vivant à l'extérieur et inaccoutumé aux rapports avec les humains.

Tout chat identifiable (par tatouage, médaille, puce électronique) est réputé familier. Le plan de stérilisation ne concerne donc pas les chats domestiques.

La stérilisation a pour but de limiter le nombre de chats et de réduire les nuisances, notamment la transmission de maladies aux autres animaux et aux humains (toxoplasmose, teignes...).

La commune, en collaboration avec la SRPA, relance une campagne de stérilisation des chats errants. Ainsi, si vous constatez la présence récurrente de chats errants près de chez vous (uniquement dans ce cas), contactez l'administration communale. Nous nous chargerons d'informer la SRPA qui interviendra.

Pour toute information : Service Population

019/ 67 70 43 - 019/67 74 00 · info@oreye.be



Focus sur nos cimetières

Que pensez-vous de nos cimetières ?

À l'approche de la Toussaint, notre équipe de voirie s'est attelée à l'entretien de nos cimetières !

Un travail de longue haleine qui prend tout son sens lors des moments de recueillement du mois de novembre.

Colorés, fleuris nos cimetières reflétaient une autre dimension...



Pensez à entretenir vos concessions

L'interdiction de l'utilisation des pesticides dans les espaces publics, entrée en vigueur depuis le 1er juin 2019, concerne également votre commune. Les cimetières faisant partie de l'espace public, sont également concernés par cette nouvelle loi.

La législation s'applique aussi au citoyen.

Dès lors, pour vous aider à entretenir la tombe de vos défunts (nettoyage de la dalle, désherbage des abords, ...), je vous ai dressé un petit résumé des méthodes d'entretien respectueuses de la législation en vigueur, du travail des services communaux et de l'environnement.

Pour les monuments en pierre, on peut utiliser :

De la pierre d'argile, ou encore de l'argile fine ou poudre de craie : il suffit de diluer le produit dans de l'eau froide, de frotter avec une brosse et de rincer à l'eau claire. **Du sable** : il est recommandé de mouiller la pierre avec de l'eau, d'épandre du sable, de brosser la pierre puis de la rincer à l'eau claire. **Des cristaux de soude** : il faut les mélanger dans de l'eau bien chaude et frotter avec une brosse. **Du savon noir** (recommandé uniquement pour les pierres lustrées) : appliquer le savon avec une brosse souple, rincer à l'eau claire et lustrer avec un chiffon.

Pour le marbre: le savon noir dilué dans l'eau est suffisant. Pour le granit : un nettoyage à l'aide d'une éponge et de l'eau convient normalement.



Des nouvelles du cimetière de Bergilers

Après deux campagnes d'affichages dont la dernière s'est achevée après la Toussaint, le cimetière de Bergilers va être repensé afin de permettre de nouvelles inhumations en caveaux, en pleine terre mais aussi de laisser le choix de l'incinération avec une nouvelle aire de dispersion, des columbariums, des cavurnes...

Pour ce faire, une campagne d'exhumation est fixée, avec la Région wallonne, durant le premier semestre 2021.

Si vous souhaitez être informé des projets d'aménagements futurs, n'hésitez pas à prendre contact avec la commune ou à vous rendre dans le cimetière ; de petits panneaux indiquent les aménagements futurs. Vous découvrirez ainsi l'emplacement des ossuaires, du caveau d'attente...

Cette opération sera également une opportunité pour intégrer la « verdurisation » de ce cimetière.

Ainsi, certaines grandes allées vont être enherbées et des plantations viendront agrémenter l'aire de dispersion.

Cela participera à rendre notre commune plus verte, à faciliter l'entretien de cet espace sans les produits phyto et à intégrer nos objectifs Maya en faveur des pollinisateurs.



Affiliation à l'asbl NORIA pour une exécution des peines de travail réfléchie ainsi qu'une justice restaurative et réhabilitative.

C'est en séance du conseil communal du 26 novembre dernier que l'affiliation à la NORIA a été votée.

Ainsi, nous pourrons accueillir des personnes condamnées à une peine de travail afin qu'ils exécutent une activité déterminée au service de la société.

La peine de travail est exprimée en heures et peut, en principe, s'élever à 20 heures minimum et à 300 heures maximum.

Elle doit être exécutée dans les 12 mois qui suivent la condamnation ou la médiation pénale.

La peine de travail ne peut être exécutée qu'auprès des services publics de l'Etat, des communes, des provinces, des communautés ou des régions, ou auprès d'associations sans but lucratif ou de fondations à but social, scientifique ou culturel.



STOP à la chasse dans les prés d'Otrange

Suite à de nombreuses plaintes de citoyens, la commune a pris la décision d'interdire la chasse dans les Prés d'Otrange.

En effet, nous avons trop souvent constaté que les règles de sécurité n'étaient pas respectées et que riverains et promeneurs se sentaient en insécurité dans leur jardin ou lors de balade sur les sentiers communaux.

Une campagne d'affichage a été réalisée dans la foulée.

Pour votre information

Si vous envisagez une balade en forêt, la période de chasse d'hiver débute en général le 1er octobre (voire le 15 septembre) et dure jusqu'à la fin de l'année.

Toutefois, si vous tombez sur une zone de chasse, signalez votre présence par des cris ou appels à « cessez-le-feu », baissez-vous et rebroussez chemin rapidement. La fin de chasse est signalée par trois coups de trompe.



Oreye au fil des saisons

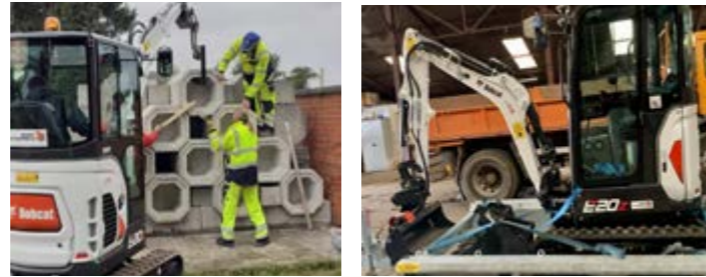


Quoi de neuf à la voirie ?

Nouvel équipement

En vue de faciliter le travail de notre équipe de voirie, nous faisons régulièrement l'acquisition de nouveaux équipements modernes et adaptés.

Cette fois, c'est une mini-pelleuse, sa remorque spécifique et ses accessoires. Une dépense de 30 000 euros bien utile pour nos ouvriers.



Lutte contre les inondations

Avec l'expérience, nous avons appris qu'avec un peu de préparation et un entretien régulier de nos dispositifs, il est possible de limiter fortement les risques d'inondations. C'est la raison pour laquelle la lutte contre les inondations est un défi quotidien à Oreye.

Durant cette campagne automnale, nos équipes ont procédé au nettoyage des « Talwegs ». Nous avons également réalisé des barrières (voir photo d'en-tête) de sécurisation qui ont été placées aux abords du dispositif d'Orange (Bois Dam'Zel). Suite aux fortes précipitations du mois d'octobre, nous avons également réalisé un nettoyage des avaloirs et des rues.

Dernièrement, nos ouvriers ont aménagé, Sentier des Princes, un mini Talweg qui permettra d'orienter les eaux de ruissellement vers le Geer.



Oreye se prépare déjà pour le printemps



Cette année, nous avons commandé 5000 bulbes de jonquilles. Celles-ci ont été plantées durant le mois de novembre.

Pourquoi des jonquilles ?

Les jonquilles sont parmi les fleurs les plus précoces à fleurir. De plus, on les associe au printemps, à des nouveaux départs et à la renaissance.

La jonquille est aussi synonyme de créativité, d'inspiration, de renouvellement, de vitalité et de mémoire.

Nous espérons que le futur tableau vous plaira !



Le retour du rallye dans nos campagnes

Avec la pugnacité qu'on lui connaît, l'Écurie Hesbaye a tout mis en œuvre pour que la 37^{ème} édition du Rallye Jean-Louis Dumont ait bel et bien lieu les 19 et 20 septembre.

C'est donc dans le respect des prescriptions sanitaires que les organisateurs ont relancé la saison des sports moteurs sur le territoire wallon.



Le Grand nettoyage, c'est l'action BeWaPP



Dans le cadre de l'opération «BE-WAPP», la commune d'Oreye a organisé son grand nettoyage !

Une action suivie par les élus communaux, nos amis de l'usine Beneo Orafiti et un bon nombre de citoyens.

Merci à tous de rendre notre commune toujours plus agréable à vivre !



Balade contée

Le dimanche 18 octobre dernier, Jeanne la Comtesse vous a emmené dans notre belle réserve naturelle pour vous conter ses plus jolies histoires.

Un chouette moment de partage et une bonne bouffée d'air frais pour les participants.

Vivement la prochaine édition !





De belles idées fleurissent à la crèche

Julie CÉRARD nous explique le projet d'aménagement des abords de la crèche



Comment avez-vous mis cela en place ?

Cette année, à l'occasion de nos journées pédagogiques nous avons choisi le thème « Vitamine (Verte) : la nature s'invite dans nos milieux d'accueil ».

Cette formation s'est déroulée sur trois jours avec un accompagnement pour la création et le lancement du projet. La formatrice a été une source précieuse d'idées.



Et après ?

Le projet n'est pas terminé, nous devons encore aménager certains espaces à l'avant et réaliser quelques travaux pour assurer la sécurité des petits.

En 2021, nos journées pédagogiques seront encore consacrées à la poursuite de ce projet.

Mais même après tout cela, ce projet ne cessera d'évoluer. Les enfants nous montreront la voie à suivre. A nous de les observer, de les accompagner et d'évoluer avec eux dans cette aventure.

Évidemment, en trois jours, impossible de tout construire et aménager de nos mains ! C'est la raison pour laquelle nous nous sommes fixé comme 1^{er} objectif d'aménager la cour latérale afin que les enfants puissent en profiter directement.

Avez-vous obtenu le soutien souhaité ?

Pour le matériel, oui. Certains parents (des enfants actuellement accueillis) nous ont aidés à collecter du matériel.

Nous avons également eu la surprise de recevoir un don de l'entreprise CS Toiture.

Nous profitons d'ailleurs de cet article pour remercier Monsieur Coucke.

Le Pouvoir organisateur de la crèche est bien entendu aussi intervenu pour l'achat des peintures et petits matériels.

Peu de personnes ont pu venir nous aider sur place mais nous avons reçu plusieurs réactions de soutien. C'était motivant.

Êtes-vous satisfaites du résultat ?

Oui, nous sommes très contentes des premiers aménagements. Les enfants se sont émerveillés en découvrant les panneaux sensoriels, les peintures, les fleurs etc. Ils adorent manipuler, observer, expérimenter ce qui leur est proposé et en redemande. Pour nous, c'est une réussite.

D'où vient cette chouette idée ?

Suite à une journée de formation de l'ONE en octobre 2018, nous avons réfléchi à nos pratiques.

Nous n'utilisons que la cour latérale et nous trouvons dommage de ne pas profiter aussi de l'espace avant de la crèche et de la pelouse.

De plus, la cour latérale manquait de couleur et de possibilités de découvertes.



Quels objectifs ont été définis ?

Passer régulièrement du temps à l'extérieur, en contact avec un environnement naturel procure de nombreux bienfaits aux jeunes enfants, que ce soit au niveau de leur santé physique ou mentale.

Nous avons donc envisagé d'investir l'espace avant de la crèche où les enfants pourraient disposer d'une zone de jeux et de découverte plus grande et d'améliorer les aménagements de la cour latérale.

Jouer dehors apporte de nombreux apprentissages et nous souhaitons créer des espaces avec un maximum de matériel de récupération d'origine naturelle.



Commémorations Patriotiques



Le 11 novembre 1918, après 4 longues années de conflit, des millions de morts et des milliers de mutilés, la Grande Guerre arrive enfin à son terme.

Malgré les conditions sanitaires, nous avons tenu à accomplir notre devoir de mémoire !

Ainsi, c'est en compagnie d'enfants et de représentants des anciens combattants que les autorités communales ont une fois encore rendu hommage à tous les anciens combattants.



à la rencontre des citoyens

Prochainement, la société S.A. BENE0-Orafti introduira une demande de renouvellement de permis d'environnement pour l'ensemble de ses activités/installations. Afin d'informer la population de cette nouvelle demande, une réunion d'information préalable a été organisée le 26 octobre à la salle des fêtes de Grandville.

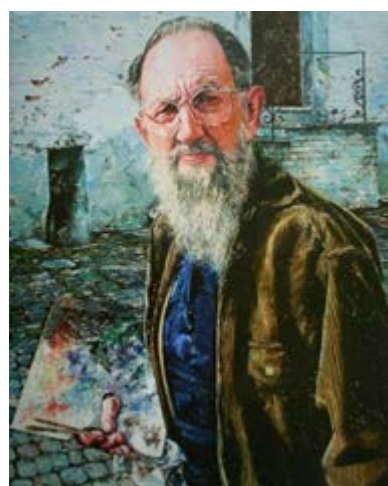
De notre côté, nous avons demandé à l'entreprise d'aborder différents points dans l'étude d'incidences sur l'environnement :

- Le développement de la biodiversité sur les propriétés de l'usine en parallèle à l'amélioration de l'intégration paysagère des sites ;
- L'impact du charroi lié à l'établissement sur les voiries communales.



Hommage à Joseph PARENT

Un an déjà ...



En décembre 2019, Joseph Parent, artiste peintre orétois a tiré sa révérence, laissant en héritage son œuvre picturale prolifique.

Né en 1923 dans notre village, ce jeune fils d'un peintre en bâtiment s'est essayé très tôt sur les murs de l'atelier de son père.

Sa passion et son talent à croquer les portraits mais aussi et surtout les paysages de notre belle Hesbaye, il les a perfectionnés à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers.

Dans son œuvre, il exalte la beauté de notre belle nature et de la vie pour lesquelles il gratifie le créateur de tant de merveilles.

Admis au cercle Royal des Beaux-Arts Liégeois, c'est très régulièrement que cet artiste qualifié d'hyper-réaliste exposa ses œuvres au cours de sa longue vie.

Nous vous livrons ici quelques-unes de ses nombreuses œuvres dont un autoportrait témoignant de la perfection technique de son art.



Cindy TESTON, une écrivaine de chez nous !

Un premier roman pour cette jeune romancière qui a fait du chemin depuis les bancs de l'école communale d'Oreye

D'aussi loin que remonte sa mémoire, Cindy a toujours adoré écrire, inventer des histoires et donner vie à une multitude de personnages hauts en couleur.

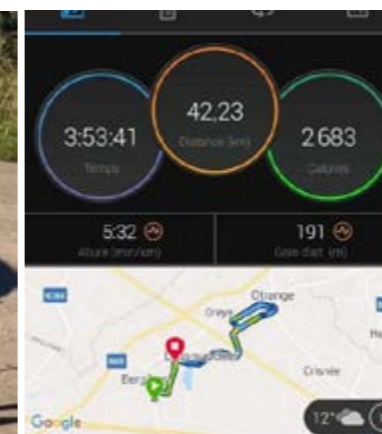
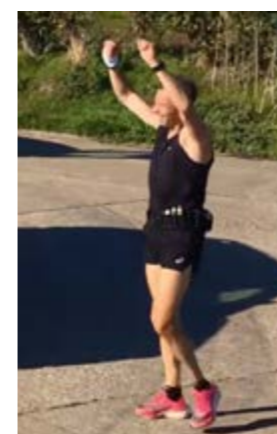
Mêler la magie (sous toutes ses formes) à un monde qu'elle estime bien trop triste, voilà ce qu'elle espère offrir à travers son écriture.

Que de talents émergent de notre belle commune! Cindy a grandi à Oreye où ses parents résident toujours. Félicitations !

On vous invite à vous procurer son premier roman «L'Éveil du Phénix» pour un bon moment d'évasion. Il est disponible en ce moment à la librairie LEMME - GrandRoute à Oreye.



Un marathonien à Oreye



En cette période compliquée, chacun trouve le moyen de s'épanouir et de se challenger !

Pour l'Orétois Arnaud HENNION, c'est la course à pied.

En effet, le 31 octobre dernier, il réalisait une performance dans notre beau village : un « Marathon » de 42 kms en moins de 4h00.

Félicitations Arnaud !

Au plaisir de suivre tes prochaines performances ...



Notre recette pour une délicieuse tartiflette

- 1.25 kg de pomme de terre
- 1 reblochon
- 3.5 oignons
- 10 cl de vin blanc de Savoie (Apremont si possible)
- 15 cl de crème fleurette
- 250 g de lardons fumés
- Sel
- Poivre

- 1- Cuire les pommes de terre à l'eau pendant 20 minutes, puis les éplucher et les couper en rondelles.
- 2- Émincer les oignons et les faire revenir dans un peu de beurre.
- 3- Ajouter les lardons fumés et laisser également revenir à feu assez doux (une dizaine de minutes) en remuant régulièrement.
- 4- Préparer un plat de cuisson. Frotter généreusement le fond du plat avec une gousse d'ail.
- 5- Organiser le plat en trois couches : recouvrir le fond du plat de la moitié des pommes de terre, puis ajouter le mélange oignons et lardons, ajouter enfin par-dessus le reste des pommes de terre.
- 6- Verser dessus le vin blanc et la crème fleurette. Poivrer (assez copieusement) et saler (légèrement).
- 7- Préchauffer le four à 190°C (thermostat 6-7).

8- Gratter les reblochons, les couper en deux dans l'épaisseur et les poser (côté croûte en haut) sur le dessus des pommes de terre.

9- Enfourner environ 20 minutes

Au moment de servir (dans le plat de cuisson), on peut saupoudrer d'un peu de persil haché. Ce plat unique se déguste (c'est le mot juste !) accompagné du vin utilisé pour la recette et pourquoi pas d'une salade verte à la vinaigrette.



Le grand livre



... Oui!

Noces d'or

LHOEST Serge et ROBERT Francine, le 23 09 1970

de SART Hubert et KAUFFMANN Françoise, le 26 09 1970



Ils sont enfin là!



- Alyah MAHLAOU, le 02 09 20
- Achille VIGNEAUX, le 10 09 20
- Céleste JULÉMONT, le 20 09 20
- Sofia ANTRILLI, le 29 09 20
- Aris STAMATIADIS, le 12 10 20
- Alessio UMINA, le 16 11 20

Dans l'intimité :

STREEL Paul et DANLOY Simonne, le 26 09 70

Ils s'en sont allés ...

- MALCHAIR Maria, le 25 09 20
- BONNECHERE André, le 17 10 20
- MASSONET Maria, le 18 10 20
- DANLOY Simonne, le 02 11 20
- VANHAEREN Marie-Josée, le 02 11 20
- BAGE Marie Rose, le 10 11 20
- BALAES Léonie, le 14 11 20
- BIETS Philippe, le 15 11 20
- COREMANS Odilon, le 18 11 20
- LANGENAEKEN Gaston, le 20 11 20
- PIETERS Martinette, le 21 11 20

Notre doyenne nous a quitté



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de notre doyenne, Madame Léonie BALAES, à l'âge de 104 ans.
Toutes nos pensées vont à sa famille et à ses proches.



Parce que la magie de Noël doit se poursuivre...

Chères Orétoises, chers Orétois,

Même si les fêtes ne s'annoncent pas comme on l'espérait, elles doivent conserver cet état d'esprit que l'on partage chaque année...

Pour les enfants d'abord, pour ceux qui sont tristes, pour ceux qui sont seuls, mais aussi pour chacun d'entre-nous, attelons-nous à rendre Noël magique...

Décorons notre façade, apportons-lui la lumière dont nos cœurs d'enfants ont besoin pour s'émerveiller : guirlandes, gadgets lumineux ou bougies sur le seuil.

Il fera bon se promener à la nuit tombée dans notre belle commune. Noël, quelle que soit la signification que chacun lui apporte, est un moment de fête, de partage sous le signe du cœur : soyons généreux en rendant chacun notre maison chaleureuse, en illuminant notre village de magie.

Chacun pourra alors, quelle que soit sa condition et ses convictions, s'y sentir bien, en paix, entouré et... retrouver son âme d'enfant.

**A vos fenêtres ou devant vos maisons pour le passage du petit train du Père Noël !
Tendez l'oreille, les chants de Noël annonceront le passage du Père Noël ...**

LE SAMEDI 19 DÉCEMBRE DÈS 17h30, le cortège sillonnera notre village, au départ d'Otrange vers Bergilers



